



Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **lundi 19 décembre 2022** prochain à **19 h 00** à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

Séance Publique,

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Communications administratives
3. Budget du CPAS pour l'exercice 2023 - approbation
4. Rapport sur la situation de la Commune
5. Budget communal pour l'exercice 2023 - approbation
6. Resa Assemblée générale - Approbation des points à l'ordre du jour

Huis Clos

7. Enseignement - Accession à la pension de retraite
8. Enseignement - Désignation d'enseignants en remplacement de titulaires absents - Confirmation
9. Engagement surveillante garderie

La Directrice générale,

V. Jacques

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

E. Cartuyvels